

Image not found or type unknown



## Les statut de l'enfant et l'obtention de la carte sejour

Par **samano25**, le **30/04/2015** à **21:27**

Bonjour, ma question est celle si les sans papie ont eut un enfant dans le sol tunisien, quelle sera le statut de l'enfant et les parents peuvent avoir la regularisation de leurs papier a partir de l'enfant. Merci